

L'éducation artistique et culturelle, une priorité citoyenne

Un constat

Cela fait des années que les différents ministres parlent d'éducation aux arts, d'éducation à l'image, d'éducation culturelle. **Beaucoup de bonnes intentions, peu de résultats, des projets flous et un sujet jamais prioritaire.** Il est nécessaire désormais de franchir un pas décisif dans ce domaine, d'autant que nous observons avec Internet une **rupture fondamentale des comportements culturels.** Il est nécessaire aussi de rassembler toutes celles et tous ceux qui œuvrent déjà concrètement sur ces aspects souvent depuis de longues années.

Une éducation artistique et culturelle qui dépasse en ambition la seule éducation aux arts

Dans le cadre d'un Pacte éducatif, il est essentiel de concevoir une « boussole éducative » qui offre dès le plus jeune âge des outils de compréhension du monde et d'épanouissement personnel pour toutes et tous, quelle que soit son origine. Dans ce cadre, après « lire, écrire, compter », l'éducation physique est souvent évoquée. Mais l'éducation artistique et culturelle est fondamentale également, car elle touche tous les domaines de la vie à l'ère d'Internet. Elle est même désormais consubstantielle de nos modes de perception.

Pourquoi « éducation artistique et culturelle » et pas « éducation aux arts » ? **L'éducation artistique et culturelle dépasse la seule éducation aux arts en comprenant, par exemple, une éducation aux médias devenue primordiale.** Quand chacune et chacun reçoit des images sur le même écran de toutes les époques, dans tous les champs artistiques, scientifiques et politiques, de toutes les civilisations et sur tous les supports, n'est-il pas temps de donner des éléments de connaissance basiques ?

Voilà pourquoi l'éducation artistique et culturelle recouvre deux champs prioritaires : initier aux pratiques culturelles et donner des repères. Cela permet les initiations à l'exercice de la responsabilité citoyenne en ces domaines

Initier aux pratiques culturelles

Cette initiation passe par trois biais différents, qui peuvent se combiner : **les initiations à la création, les initiations aux techniques, les initiations à la consommation culturelle.**

Pour le premier aspect, des créateurs de toute nature (photographes, actrices, peintres, bédéistes...) peuvent être invités pour expliquer leur travail. Les classes peuvent aller aussi sur les lieux de création. Enfin, des films diffusés par Internet permettent de relayer ces

expériences. Voilà pourquoi il serait important de permettre une visibilité de la création sur le Net et une visibilité télévisuelle. Cela permettrait de réévaluer la visibilité des créateurs comme modèle social dans tous les domaines.

Les initiations aux techniques permettent à chaque jeune **d'expérimenter lui-même les pratiques artistiques**, peinture, numérique, musique, théâtre, vidéo, photo... Il est en contact avec des techniciens pour tous les terrains (journalistes, par exemple, pour la presse papier, les sites d'information ou les webtv). Cette approche lui permet de prendre conscience tant de la force des images dans l'ensemble des domaines culturels que du **regard critique** artistique, scientifique et citoyen qui doit accompagner leur réception.

Enfin, l'apprentissage de la consommation culturelle consiste à ce que tous les enfants soient allés **dans un musée, au théâtre, au cinéma, écouter de la musique classique « vivante » ou dans la médiathèque la plus proche** sur la diversité des thèmes participant et de sa formation nécessaire et de ses attentes.

Offrir une familiarité avec la création est un but citoyen essentiel, ce qui ne veut pas dire d'ailleurs faire croire que chacune ou chacun va devenir un créateur. C'est permettre de comprendre la diversité des modes d'expression culturels. Mais c'est aussi l'apprentissage à l'exercice de la formation de sa conviction et de sa responsabilité dans la critique et le débat. Tout cela, dans l'esprit d'une **expérimentation du sensible**, si marquante tout au long de la vie et permettant de sortir des seuls plaisirs addictifs d'une consommation compulsive.

Donner des repères

Il ne suffit pas de familiariser avec toutes les formes de cultures (« **cultures de tous, cultures pour tous** »), de manière à éviter les ghettoïisations, en pensant une éducation « globale » (suivant la formule de Jean Zay). Il importe aussi de donner des repères.

A l'heure de la circulation exponentielle des images, savoir les identifier devient un savoir indispensable dès le plus jeune âge. Voilà pourquoi il faut pouvoir situer ce que l'on voit (images fixes ou images animées) dans le temps, dans l'espace et par support. Seule une histoire générale de la production visuelle humaine le permet. Elle doit être enseignée très tôt et développée ensuite suivant les âges. L'art, les arts (peinture, sculpture, cinéma, photographie, architecture...), y ont une place spécifique légitime mais aussi les jeux vidéos comme les imageries populaires ou les illustrations de presse, qu'elles concernent l'actualité sociale ou scientifique.

Pour la compléter, il est indispensable de donner des techniques et des outils d'analyse d'images. Chaque enfant décrypte spontanément. Pourtant, grâce à des approches méthodiques, ouvertes, interdisciplinaires, il parvient à comprendre des réalités nouvelles et à adopter un regard critique sur l'information et sa pertinence. A cet égard, apprendre les fonctionnements d'Internet est essentiel. Voilà pourquoi l'éducation culturelle touche toutes les disciplines et doit s'instiller dans les programmes par des propositions, de l'offre, en concertation avec le monde enseignant et en associant au maximum les familles dans une « conjugaison des générations ».

L'autre grand chantier qui pourrait être lancé (en parallèle, ou après) est celui de l'apprentissage musical. Chaque enfant doit posséder les bases de l'histoire générale de la production musicale humaine. Là encore, il s'agit d'une histoire chronologique longue, qui est ouverte à tous les continents et à tous les types de musique. Cela évitera la confusion généralisée actuelle, les pratiques addictives et éveillera la curiosité.

Elle se complète par une compréhension des caractéristiques de la voix, des instruments, de l'écriture musicale et de l'improvisation.

Moyens pratiques et calendrier

L'initiation aux pratiques culturelles a déjà commencé dans une large mesure. Il faut renforcer et légitimer les pratiques, les ouvrir, les développer. Il faut aussi, **à une époque de ressources financières réduites, mieux se servir des ressources nationales, de l'Etat et des institutions locales.** Il y a beaucoup d'énergies, d'initiatives, de volontés mais les relais sont disséminés. Il importe de rassembler et de donner une visibilité d'ensemble, notamment grâce à toutes les possibilités offertes par les nouvelles technologies.

Pour ce faire, une suggestion : pourquoi ne pas rendre à France 5 sa fonction pédagogique ? Elle pourrait être une chaîne de dissémination du savoir associant les savants, les pédagogues et les créateurs. De plus, elle travaillerait en liaison avec des **portails régionaux** rassemblant toute l'offre en ligne existante sur ces domaines, portails eux-mêmes unifiés sur un portail national renvoyant aux initiatives locales et développant des ressources propres nouvelles. Le fossé entre les initiatives locales, notamment le formidable travail du tissu associatif, et leur non-visibilité nationale pourrait ainsi être comblé. De plus, France 5 offrirait une visibilité au monde de la création, aux chercheurs, aux pédagogues, chose devenue indispensable alors qu'ils ont disparu des écrans.

Parallèlement, le **besoin de formation des enseignants** sera très important. Il faut qu'il puisse être acquis lors de stages et aussi avec des outils en ligne évolutifs. Voilà pourquoi cette décision politique prioritaire pourrait être lancée, avec une double tutelle Education et Culture, par une **Délégation interministérielle à l'éducation artistique et culturelle** ou peut-être par un Secrétariat d'Etat à l'éducation artistique et culturelle pour renforcer de façon irréversible son rôle qui touche obligatoirement à l'éducation, la recherche, la formation, la création, le patrimoine, la culture scientifique et technique, les industries culturelles et la communication.

De plus –ne l'oublions pas-- l'éducation culturelle doit pouvoir s'exporter dans l'espace francophone, mais aussi au-delà. Elle imposera de développer de nouvelles filières de recherche nécessaires dans le supérieur : à côté de l'histoire et de la communication, une histoire du visuel qui dépasse l'histoire de l'art –parfaitement légitime, nécessaire et devant être développée--, permettant ainsi à beaucoup d'étudiantes et d'étudiants de pouvoir lancer des travaux indispensables, alors que les objets d'étude s'accumulent de façon exponentielle dans les organismes de conservation : introduire partout Histoire et analyse du visuel.

Une des pistes pour pérenniser cette action serait de rassembler les moyens éparpillés de l'Etat dans un établissement public, un **Centre d'éducation artistique et culturelle**, destiné à valoriser toutes les initiatives, à former, à aider la recherche, à permettre l'innovation et

l'ouverture grand public pour des apprentissages tout au long de la vie grâce à des initiatives décentralisées. L'éducation culturelle doit être avant tout une dynamisation de réseaux.

Un tel programme ne peut se réaliser que sur un quinquennat. Mais il est des signes à donner rapidement en créant cette Délégation ou ce Secrétariat d'Etat dès le premier gouvernement. A charge pour lui de lancer une vaste concertation et un inventaire des ressources. A charge pour lui, dès la première rentrée, de lancer des initiatives-tests et de commencer à dynamiser tous les réseaux par des impulsions fortes. A charge pour lui de fixer un calendrier.

Résumé

L'éducation artistique et culturelle est une priorité citoyenne. Elle doit être délivrée dès le plus jeune âge. Elle consiste d'abord à initier aux pratiques culturelles : à la création, aux techniques et à la consommation de formes diverses. Ensuite, elle donne des repères dans deux domaines essentiels à leur usage responsable : le visuel et le son.

Face à la consommation indifférenciée sur le même écran, il est en effet prioritaire d'avoir des repères dans le temps, dans l'espace et pour les supports d'images. Voilà pourquoi il faut dispenser dès le plus jeune âge des éléments d'une histoire générale de la production visuelle humaine (comprenant bien-sûr les arts, dont le cinéma, mais allant au-delà), et donner les bases d'une histoire générale des musiques, alors que leur consommation est exponentielle.

L'éducation artistique et culturelle est une partie essentielle du Pacte éducatif qui doit rassembler les moyens de l'Etat dans plusieurs domaines : éducation, recherche, formation, patrimoine, culture scientifique et technique, industries culturelles, communication. Elle initie aux pratiques culturelles et donne des repères, participant de démarches citoyennes. Elle intervient dès le plus jeune âge et tout au long de la vie. Elle s'exporte dans la francophonie, et même au-delà.

Nous avons en effet une chance historique et notre crainte est que nous tombions soit dans des paillettes onéreuses et éphémères, soit dans de nouvelles bureaucraties qui laissent peu d'initiatives de terrain et de durabilité. Nous insistons donc sur la *valorisation des initiatives déjà existantes* et leur nécessaire mise en réseau grâce à un inventaire général des ressources sur le territoire (en n'oubliant pas les DOM-TOM). Il faut associer, fédérer, utiliser les possibilités des nouvelles technologies. Nous souhaitons ensuite un *équilibre entre les initiations culturelles et les apprentissages culturels*. Enfin, dans ce dernier domaine, nous apparaît fondamental de placer *l'histoire et l'analyse du visuel* dans les enseignements depuis le plus jeune âge. **En effet, ne pas enseigner cela aujourd'hui serait comme refuser d'enseigner la lecture jadis à l'époque de la révolution du livre. C'est un impératif civique à l'heure du tout-écran**

Laurent Gervereau

Président de l'Institut des Images et du Réseau des musées de l'Europe
Directeur du portail www.decryptimages.net avec la Ligue de l'Enseignement
et délégué du Comité de travail et du Comité de soutien
à cet appel pour l'éducation artistique et culturelle

L'éducation artistique et culturelle, une priorité citoyenne

Comité de travail, en dehors des experts de l'Institut des Images et de la Ligue de l'Enseignement (sous la direction d'Eric Favey) :

- Jean-Paul Achard (Directeur du site d'éducation culturelle www.surlimage.info, Collège au cinéma, vidéo et spectacles vivants)
- Antoine de Baecque (professeur de cinéma à l'université Paris Ouest Nanterre, ancien rédacteur en chef des *Cahiers du cinéma* puis directeur des pages culturelles de *Libération*, auteur d'une histoire du festival d'Avignon)
- Jean-Hugues Berrou (photographe et cinéaste, intervenant au BAL, au MACVAL...)
- Julie Corteville (Directrice du Musée de la Photographie, Fédération des écomusées et musées de société)
- Christian Delporte (Directeur de l'Institut d'études culturelles et Président de la Société pour l'histoire des médias, Université Versailles-Saint Quentin)
- Michel Fabréguet (Professeur à l'Institut d'études politiques de Strasbourg, spécialiste de la Déportation et de la Shoah)
- Louis-Jean Gachet (Directeur de l'Office de Coopération et d'Information Muséales–OCIM, patrimoine scientifique, Dijon)

- Valenti Gomez i Oliver (Président de l'Observatori Europeu de la TV Infantil-OETI, Barcelone-Espagne)
- Francis Jolly (Directeur adjoint, Maison du Geste et de l'Image, Paris)
- Françoise Juhel (Chef des éditions multimédias, Bibliothèque Nationale de France)
- Elikia M'Bokolo (Directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, auteur d'émissions radiophoniques et de documentaires télévisés sur l'Afrique)
- Yann Molénat (Directeur musical, Conservatoire National Supérieur de Musique, Paris)
- Elisabeth de Pablo (Directrice Atelier Sémiotique Audiovisuel, Maison des Sciences de l'Homme-CNRS)
- Paella (artiste plasticien, intervenant dans l'espace public)
- Marie-Julie Pagès (responsable activités pédagogiques et diffusion publique, Théâtre national de la Colline, Paris)
- Marie-Louise von Plessen (historienne d'art, commissaire internationale d'expositions)
- Michel van Praët (Directeur du Musée de l'Homme, professeur au Museum national d'histoire naturelle, rédacteur de la charte de déontologie de l'ICOM-UNESCO)
- François Robinet (Professeur Lycée Voltaire Orléans, créateur du festival Les Médiatiques)
- Daniel Roche (Professeur au Collège de France)

Pour répondre aux nombreuses demandes, un Comité de soutien a été mis en place